

No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins

SÉANCE RÉGULIÈRE (06 septembre 2011)

Une séance régulière du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Pins est tenue le lundi 06 septembre 2011 à 19h30, au lieu habituel des séances, le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

Sont présents les conseillers et conseillères suivants :

	Daniel Fortin
Stéphane Auclair	Marc Grenier
Lyne Bourque	Sonia Quirion

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le Maire, Pierre Bégin.

Dominique Lamarre, directrice générale et Hugues Poulin, inspecteur municipal, sont aussi présents.

ORDRE DU JOUR

239-09-2011

Il est proposé par Stéphane Auclair, secondé par Lyne Bourque et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté après y avoir apporté les modifications signifiées et en laissant le varia ouvert.

PROCÈS-VERBAL – ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE (1^{er} août 2011)

240-09-2011

Il est proposé par Daniel Fortin, secondé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 1^{er} août 2011 soit accepté tel que proposé.

ACCEPTATION DES COMPTES

241-09-2011

Il est proposé par Sonia Quirion, secondé par Lyne Bourque et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la liste des déboursés soumise relative à août 2011 totalisant \$8 883,96\$ (Folio 350188) soit acceptée et que lesdits comptes soient payés. Le paiement de ces comptes sera effectué par les chèques # 5354 à # 5439 inclusivement. La secrétaire-trésorière certifie que des crédits sont disponibles pour l'ensemble de ces dépenses.

PERMIS D'AOÛT 2011

La secrétaire fait la lecture de la liste des permis de constructions et rénovations, certificats d'autorisations ainsi que les installations septiques émis lors du mois d'août 2011 et remis précédemment aux membres du Conseil qui reconnaissent en avoir pris connaissance.

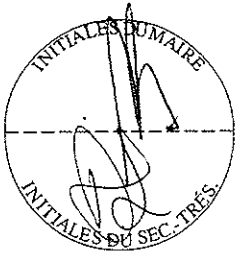
LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

Les membres du Conseil reconnaissent avoir pris connaissance de la liste de la correspondance pour le mois d'août 2011.

AVIS DE MOTION AVEC DISPENSE DE LECTURE – MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 164-2007

242-09-2011

AVIS DE MOTION AVEC DISPENSE DE LECTURE est donné par Lyne Bourque, conseillère, qu'un projet de règlement sera adopté lors d'une prochaine séance afin de modifier le règlement de zonage portant le numéro 164-2007 afin de modifier les limites des zones R-10, R-11, R-12, R-16, C-20, C-23, C-24 et de créer les nouvelles zones R-17 et R18 ainsi que de modifier les usages permis dans certaines de ces zones.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins

Ce règlement, s'il est adopté, décrètera les modifications au règlement de zonage.

AVIS DE MOTION AVEC DISPENSE DE LECTURE (modification du règlement 183-2009 concernant les animaux)

243-09-2011

AVIS DE MOTION avec dispense de lecture est par la présente donné par Daniel Fortin, conseiller, qu'à une prochaine séance de ce Conseil, un règlement sera soumis pour approbation et décret. Ce règlement, s'il est adopté, modifiera le règlement 183-2009 concernant les animaux sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame-des-Pins pour y ajouter des articles concernant les chevaux.

QUESTIONS DU PUBLIC

Le président d'assemblée ouvre la période de questions à 19h54, aucune intervention n'étant soulevée, la période de questions est aussitôt fermée à 19h55.

ASPHALTAGE

244-09-2011

ATTENDU les bris d'asphalte réalisés en 2011 par la Municipalité et résultant de la recherche des fuites d'eau;

ATTENDU la nécessité de réparer ces bris;

Il est proposé par Marc Grenier, secondé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE procéder à l'asphaltage des zones où des travaux de la Municipalité ont eu lieu, soit dans la 26^e Rue, la 35^e Rue et entre la 27^e et 28^e Rue ainsi que dans le rang St-Charles;

D'offrir à l'entrepreneur concerné la possibilité de profiter des travaux de réfection de la chaussée de la Municipalité pour réaliser ses propres travaux de réfection dans la 35^e Rue.

DEMANDE DE REMBOURSEMENT – PRODUIT DE NETTOYAGE

245-09-2011

ATTENDU la demande d'un citoyen pour obtenir le remboursement pour l'achat d'un produit de nettoyage suite à un bris d'aqueduc survenu dans la 26^e Rue;

ATTENDU que le bris de l'aqueduc était accidentel;

Il est proposé par Stéphane Auclair, secondé par Sonia Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE ne pas rembourser le citoyen pour l'achat du produit nettoyant.

ADMQ – COLLOQUE DE ZONE

246-09-2011

Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Sonia Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à participer au colloque de zone de l'association des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra les 15 et 16 septembre prochain à Scott et que la Municipalité défraie les coûts d'inscription de 90\$ et les frais inhérents.

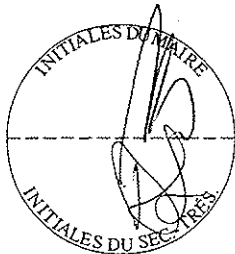
MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES NON CONFORMES

247-09-2011

ATTENDU la résolution no 162-05-2011 visant à établir un échéancier pour la mise aux normes des installations septiques non conformes du système collectif installé au coin de la 30^e Rue;

ATTENDU que les rapports techniques ont tous été reçus par la Municipalité, tel que demandé dans la résolution no 162-05-2011;

ATTENDU que l'inspecteur municipal a procédé à l'émission de tous les permis municipaux pour l'installation des nouvelles fosses septiques;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins

ATTENDU que les propriétaires ne sont pas tous venus récupérer leur permis municipal pour entreprendre leurs travaux;

ATTENDU que l'inspecteur municipal a envoyé deux avis aux propriétaires, le 19 mai et le 23 août 2011;

ATTENDU qu'à ce jour une seule fosse septique a été installée;

Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'inspecteur municipal envoie un nouvel avis aux propriétaires d'ici le 15 septembre, en leur demandant de nous fournir l'échéancier pour l'installation de leur nouveau système;

FORMATION COMBEQ – LA GESTION EFFICACE DES PLAINTES ET LES RECOURS EN CAS DE MANQUEMENTS AUX RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

248-09-2011

Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inspecteur municipal à suivre la formation sur la gestion efficace des plaintes et les recours en cas de manquements aux règlements municipaux offerte par la corporation des officiers municipaux en bâtiment du Québec (COMBEQ) en novembre prochain au coût de 240,00\$ et de rembourser tous les frais inhérents.

FORMATION EN SÉCURITÉ CIVILE – LA GESTION DE LA SÉCURITÉ CIVILE MUNICIPALE

249-09-2011

Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à suivre la formation sur la gestion de la sécurité civile conformément à la Loi sur la sécurité civile offerte par Préparation-Urgences le 29 novembre prochain au coût de 260,00\$ et de rembourser tous les frais inhérents.

EXPO PAYSAGES - INVITATION

250-09-2011

ATTENDU l'invitation reçue pour participer au Cocktail des Fleurons du Québec et au lancement des Ateliers verts 2012;

ATTENDU que l'évènement a lieu à Saint-Liboire;

ATTENDU que la Municipalité n'est pas engagée dans un processus d'accréditation des Fleurons du Québec;

Il est proposé par Stéphane Auclair, secondé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas participer au Cocktail des Fleurons du Québec.

PUBLICITÉ DÉPLIANT CAMPING LA ROCHE D'OR

251-09-2011

ATTENDU l'offre du Camping La Roche d'Or d'inclure une publicité de la Municipalité dans son dépliant 2012;

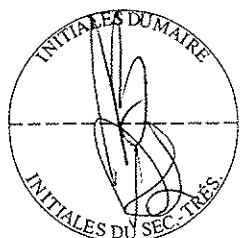
Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité achète une publicité au coût de 100\$ dans le dépliant 2012 du Camping La Roche d'Or.

DEMANDE DE DON ET COMMANDITE – CERCLE DES FERMIÈRES, COMITÉ D'ART TEXTILE

252-09-2011

ATTENDU que l'organisme Cercle des fermières de Notre-Dame-des-Pins a soumis et déposé une demande d'aide financière au bureau municipal le 1^{er} septembre 2011 pour la réalisation de son volet d'artisanat jeunesse;

ATTENDU que l'organisme répond au critère 1.1 de la Politique des dons et commandites de la Municipalité soit de contribuer au dynamisme social et culturel de la municipalité par un organisme local;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins

ATTENDU que l'organisme répond à plusieurs autres critères de la Politique des dons et commandites de la Municipalité dont favoriser le dynamisme culturel, intergénérationnel et éducatif;

ATTENDU QUE le comité d'analyse a fait la recommandation au Conseil d'accepter cette demande;

Il est proposé par Daniel Fortin, secondé par Julien Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Qu'un don de 100\$ soit versé au Cercle des Fermières pour son activité d'artisanat jeunesse;

Que ce don soit versé au Cercle des Fermières en janvier 2012.

FÊTE AU VIEUX PONT – MOTION DE FÉLICITATION

253-09-2011

ATTENDU le succès de l'édition 2011 de la Fête au Vieux Pont;

ATTENDU que les membres du comité de sauvegarde du pont couvert ont mis beaucoup d'énergies lors de l'organisation et du déroulement de l'activité;

ATTENDU que des retombées positives pour la municipalité de Notre-Dame-des-Pins sont engendrées par la tenue de ces festivités;

Il est proposé par Sonia Quirion, secondé par Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents l'adoption d'un avis de félicitations à être adressé aux membres du comité de sauvegarde du pont couvert pour souligner le succès de l'édition 2011 de la Fête au vieux pont.

SÉMINAIRES ANNUELS PGMEGAGEST 2011

254-09-2011

Il est proposé par Daniel Fortin, secondé par Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Mme Bouchard à suivre les séminaires annuels de PGMegagest lors des sessions web en novembre prochain au coût de 125,00\$.

FORMATION PGMEGAGEST

255-09-2011

Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Sonia Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Mme Bouchard à suivre la formation web Taxation – Dépôt de rôle 2012-2013-2014 de PGMegagest au coût de 125,00\$.

CAISSE DES JARDINS SUD-DE-LA-CHAUDIÈRE – AVIS DE REMERCIEMENT

256-09-2011

Il est proposé par Marc Grenier, secondé par Lyne Bourque et résolu à l'unanimité des conseillers présents l'adoption d'un avis de remerciements pour la caisse Desjardins du Sud-de-la-Chaudière suite au don très apprécié d'ameublement et de matériel divers à la Municipalité.

DEMANDE DE DON ET COMMANDITE – CENTRE D'ÉCOUTE ET DE PRÉVENTION DU SUICIDE BEAUCE-ETCHEMINS

257-09-2011

ATTENDU que l'organisme Centre d'écoute téléphonique et de prévention du suicide Beauce-Etchemins a soumis et déposé une demande d'aide financière au bureau municipal le 6 septembre 2011;

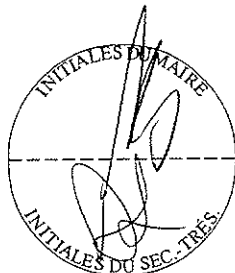
ATTENDU que la demande d'aide financière est de 0,10\$ per capita;

ATTENDU que l'organisme répond aux critères Santé et Communautaire de la Politique des dons et commandites de la Municipalité;

ATTENDU que selon le décret de population 2011, la municipalité compte 1150 citoyens;

ATTENDU QUE le comité d'analyse a fait la recommandation au Conseil d'accepter cette demande;

Il est proposé par Sonia Quirion, secondé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents



No de résolution
ou annotation

258-09-2011

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins

Qu'un don de 115\$ soit versé au Centre d'écoute téléphonique et de prévention du suicide Beauce-Etchemins.

POLITIQUE D'AIDE AU LOISIR INDIVIDUEL

Il est proposé par Marc Grenier, secondé par Sonia Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la directrice générale pour actualiser la politique d'aide au loisir individuel.

259-09-2011

ACHAT D'UN CAMIONNETTE

ATTENDU que la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins ne possède aucun véhicule;

ATTENDU que l'inspecteur municipal utilise présentement son propre véhicule pour exécuter les travaux de la Municipalité;

ATTENDU que l'inspecteur municipal ne fournira plus son véhicule à compter de janvier 2012;

ATTENDU que la Municipalité désire procéder à l'achat d'un véhicule dès maintenant;

Il est proposé par Marc Grenier, secondé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Municipalité procède à l'achat d'un véhicule de marque Ford, modèle E-150, année 2009 au coût de 19000\$ ou moins, incluant le support à échelle sur le toit ainsi que tout l'aménagement intérieur pour travailler vendu par Plomberie Chartier;

QUE cet achat soit conditionnel à l'octroi du financement approprié.

260-09-2011

ACHAT D'UNE CAMÉRA INFRAROUGE

ATTENDU que du vandalisme a ponctuellement lieu au terrain de jeux aménagé à la halte routière;

ATTENDU que la Municipalité désire que les jeux soient sécuritaires en tout temps et donc exempts de vandalisme;

ATTENDU que d'autres lieux municipaux pourraient également être la proie de vandales;

Il est proposé par Marc Grenier, secondé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Municipalité mandate la directrice générale pour procéder à l'achat d'une caméra numérique infrarouge qui sera installée près du terrain de jeux de la halte routière;

QUE le prix d'achat maximal pour cet appareil soit de 300\$.

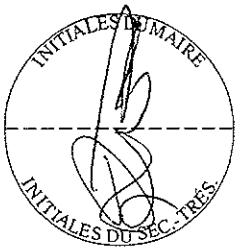
261-09-2011

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 21h20.

Notes à la séance :

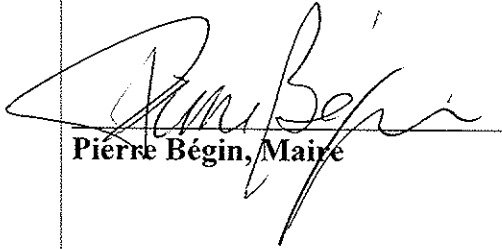
- 1- Un compte-rendu sur la progression de l'élaboration de la politique familiale et amie des aînés est effectué. Une prochaine réunion du comité aura lieu en octobre.
- 2- La Municipalité ne participera pas à la Semaine de la justice réparatrice.
- 3- Suivi des coliformes fécaux à l'usine d'épuration des eaux usées : la première analyse suite au transfert du sulfate ferrique vers l'alun donne un résultat de 150, ce qui est sous la norme. Nous attendrons les 2 prochains résultats pour s'assurer que le problème est réellement réglé. L'inspecteur municipal poursuivra la rédaction de l'historique des actions de la Municipalité dans ce dossier.



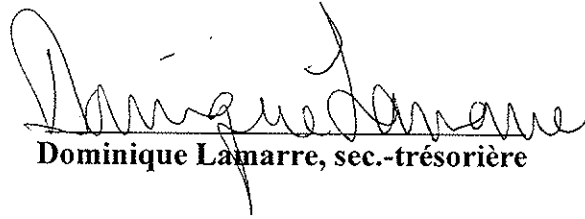
No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins

- 4- Les bilans des activités de soccer et de terrain de jeux sont présentés. Une lettre de remerciement sera envoyée par la Municipalité aux parents entraîneurs pour l'activité de soccer qui s'est déroulée à l'été 2011. Le conseil est très satisfait de ces deux activités. Des améliorations seront toutefois nécessaires pour l'an prochain dont améliorer la sécurité des enfants au terrain de jeux par une vérification systématique des présences des enfants et d'appel aux parents en cas d'absence non signifié.
- 5- Le Conseil mandate l'inspecteur municipal à installer un signal d'arrêt sur la 27^e Rue à l'intersection de la 28^e Rue. Le Conseil décide également d'enlever le bollard 40 km/h installé sur la 1^{re} Avenue Sud, et de l'installer dans la 34^e Rue. Finalement, les bollards installés au stationnement de la Caisse devront être alignés avec l'extérieur du trottoir.
- 6- L'un des modules de jeux a été vandalisé à la halte routière. Le Conseil mandate Stéphane Auclair pour en discuter avec M. André Busque du Comité de sauvegarde du pont couvert.

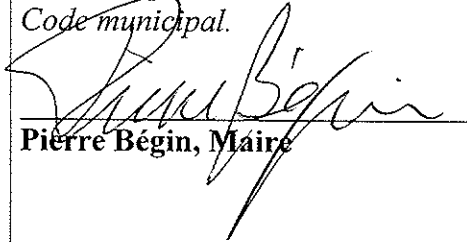


Pierre Bégin, Maire



Dominique Lamarre, sec.-trésorière

Je, Pierre Bégin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



Pierre Bégin, Maire